

La vaccination antigrippale à l'officine (1 jour - 6 heures)

Programme DPC N° 13361900012 - PRAXIPHARM ODPC N° 1336

Objectifs :

- Permettre aux pharmaciens diplômés de **pratiquer la vaccination antigrippale à l'officine** dans le respect du Décret n° 2019-357 du 23 avril 2019 relatif à la vaccination par les pharmaciens d'officine
- Connaître les caractéristiques des vaccins disponibles en France
- Donner aux pharmaciens l'ensemble des **critères matériels et administratifs afin** de pratiquer la vaccination en accord avec le décret n° 2019-357 du 23 avril 2019
- Connaître les signes d'un **choc anaphylactique** et la conduite à tenir
- Permettre aux pharmaciens de **s'exercer à vacciner en IM et SC**

Programme :

- **Rappels sur la grippe** : physiopathologie, modes de transmission, épidémiologie, facteurs de risque, complications, mesures de prévention
- **Rappels sur la vaccination antigrippale** : bases de la vaccination, recommandations, caractéristiques des vaccins antigrippaux (fabrication, contre-indications, effets indésirables...), co-administration avec d'autres vaccins
- **Communication et organisation de la vaccination antigrippale à l'officine** :
 - Aspect administratif
 - Organisation du lieu de vaccination et du matériel adéquate
 - Protocole de vaccination des patients éligibles
 - Les précautions et la gestion des accidents d'exposition aux liquides biologiques
- **L'accueil des patients** :
 - Critères d'éligibilité, contre-indications à la vaccination à l'officine
 - Analyse de cas de comptoir, échange autour de cas concrets (patient diabétique, sous chimiothérapie, porteur de tatouages...)
- **Administration du vaccin** :
 - Mesures d'hygiène, injections en IM et SC, gestion post-vaccination
 - Signes évocateurs d'une réaction anaphylactique post-vaccinale et conduite à tenir
 - Atelier pratique : pratiquer la vaccination antigrippale en IM et SC
- **Traçabilité de l'acte vaccinal**
- **Évaluation des compétences acquises**

Modalités d'évaluation :

- **Atteintes des objectifs** :
 - Au cours de la formation : évaluation informelle par questionnaires et cas pratiques.
 - En fin de formation : questionnaire final permettant d'évaluer les acquis
 - À 3 mois : Questionnaire en ligne adressé au stagiaire permettant d'évaluer sa mise en pratique des acquis de la formation
- **Satisfaction du participant** :
 - En fin de formation : questionnaire de satisfaction et des connaissances à chaud
 - À 3 mois : Questionnaire en ligne adressé au stagiaire permettant d'évaluer sa satisfaction à froid

Méthodes pédagogiques :

- **Alternance de parties théoriques et de cas de comptoir**
- **Atelier pratique** – s'exercer à la vaccination en IM et SC
- Moments d'échanges entre les participants

Public concerné : Pharmaciens titulaires et adjoints (min 6 – max 20 participants)

Pré-requis : aucun

Formalisation à l'issue de la formation : Attestation de formation remise au participant + Attestation DPC

Durée : 1 jour - *Organisation type de la journée de formation : de 9h00 à 17h00 (6 heures)*

Intervenant : de la société PRAXIPHARM

Dates et lieu du stage : selon calendrier établi

Intervenant : Pharmacien diplômé et formé à la vaccination

Dates et lieu du stage : selon calendrier établi

Les  de cette formation :

- Formation suivant les **objectifs du décret** relatif à l'administration par les pharmaciens du vaccin contre la grippe saisonnière afin de **permettre aux participants de vacciner dans leur officine**
- Alternance d'**apports théoriques** et de **cas de comptoir**
- Atelier pratique pour **apprendre à vacciner sur un outil de simulation**
- **Vidéo du geste vaccinal en IM et en SC** remise à l'issue de la formation